



Compte rendu CHS du 12 novembre 2009

Les troubles musculo-squelettiques :

Les éléments anatomiques en jeu : membre supérieur (tendons, gaines, nerfs, tissus des articulations)

Les premières douleurs = alertes

- . alerte entendue et prise en compte = pas de pathologie grave
- . alerte ignorée => pathologie

Les risques psychosociaux :

- les risques professionnels ;
- les risques liés aux facteurs individuels ;
- le stress au travail ;
- les violences externes ;
- les violences internes dont les situations de harcèlement moral ou sexuel.

Principales conclusions des réunions du Groupe de Travail sur le stress au travail

Communication

Assurer une meilleure communication au sein des équipes de travail

- organisation de réunions périodiques dans chaque unité de travail

Formation

- organiser la mutualisation de la formation
- créer un réseau de référents
- créer un réseau de tuteurs
- optimiser les supports
- adapter la formation
- le chef d'unité doit pouvoir répondre aux questions des agents en difficulté
- le premier référent, le premier tuteur est le chef d'unité
- le médecin de prévention doit jouer un rôle en ce domaine en cas de problème avéré

Polyvalence

- eu égard à la nécessité d'une plus grande polyvalence, réfléchir aux limites de cette polyvalence, sans aller jusqu'à la polycompétence

Charge de travail

- dans le cadre des réunions périodiques veiller à optimiser la répartition des tâches et à organiser le travail de chacun.

Evaluation du travail

- le système de notation chiffré n'est pas bon
- il est infantilisant, inefficace et détériore les relations sociales
- il ne tient pas compte des valeurs collectives en privilégiant à l'excès l'aspect individuel
- il conduit parfois au mépris, à l'humiliation...alors que les valeurs personnelles peuvent s'améliorer.

Relations hiérarchiques

- les agents de catégorie A doivent respecter les agents B et C, surtout les cadres C

propositions d'actions en 2010

Prévention primaire

Sensibiliser les cadres A au management : formation d'une journée

Objectifs :

- identifier les différentes formes de la souffrance au travail

- comprendre les mécanismes qui sont en jeu
- repérer les contextes défavorables ou délétères
- envisager une prévention de proximité
- améliorer la pratique managériale

Prévention secondaire

La gestion individuelle et collective du stress

But : renforcer la résistance au stress des agents

Solutions retenues :

Conférence « la sophrologie Caycedienne » :

- régulation de la respiration
- diminution des tensions musculaires
- travail des postures
- capacité de perception sensorielle
- travail sur la concentration

Clip vidéo « relaxation respiratoire et détente musculaire »

(directement accessible sur chaque ordinateur et facilement exécutable sur le lieu du travail)

Prévention Tertiaire

Prise en charge de la souffrance au travail

Il s'agit de prendre en charge médicalement et/ou psychologiquement des personnes qui souffrent déjà de troubles de santé dus au stress et qui ne sont plus en mesure de faire face aux contraintes imposées par leur travail.

L'objectif est d'éviter que leur état de santé ne se détériore davantage.

En pratique :

- l'agent contacte, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'assistante de délégation : le médecin de prévention, l'assistante de service social

questions diverses :

Dans un cas de harcèlement moral au travail que fait l'administration ?

l'administration étudie chaque problème en fonction des éléments portés à sa connaissance.

DUER (document unique d'évaluation des risques)

En cours d'élaboration.

Les représentants en CHS